

L'OBÉSITÉ : UN DÉFI DE TAILLE

Par **Marius Balan**

et **Rachid Mifdal**



L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

(OMS) décrit l'obésité comme étant l'épidémie du siècle. Elle est sans aucun doute un fléau de plus en plus répandu dans le monde. Il s'agit d'un phénomène qui touche près d'un milliard de personnes sur la planète. Dans les pays développés, dont le Canada, elle est considérée comme un grave problème de santé publique. Au cours des 20 dernières années, le nombre de personnes obèses aurait triplé au pays et le phénomène risque d'empirer si aucune mesure n'est prise. L'OMS a reconnu l'obésité humaine en tant que maladie à partir de l'année 1997. On sait qu'elle résulte d'un déséquilibre entre la consommation de calories et la dépense d'énergie, ce qui engendre une accumulation excessive de masse grasseuse. Ainsi, l'obésité peut avoir des conséquences néfastes sur l'état de santé de la personne qui en souffre mais aussi sur son entourage.

Les statistiques à ce sujet au Canada sont alarmantes. On estime qu'au moins un Canadien sur quatre souffre d'obésité ou en souffrira dans le futur. Près d'un jeune sur dix est touché.

Dans la présente étude, nous essayerons d'analyser la tendance de cette maladie, d'en décrire les causes et les conséquences sur la santé de l'individu et d'évaluer les coûts financiers qui peuvent en résulter. Comme le démontre le graphique 1 à la page suivante, le taux de surpoids est appelé à augmenter de façon dramatique. Le Canada affiche d'ailleurs un niveau supérieur à la majorité des pays de l'OCDE. Ce tableau montre le surpoids, incluant l'obésité.

Diagnostic

L'analyse de l'excès de masse grasseuse et de la répartition du tissu adipeux est essentielle pour diagnostiquer cette maladie. Ces deux paramètres influent d'ailleurs sur les complications de

L'obésité : un défi de taille



la maladie pour la personne atteinte et sur les risques pour sa santé. L'indice de masse corporelle (IMC) constitue un outil efficace, qui permet de juger le poids d'une personne et d'identifier s'il est obèse, que ce soit de façon modérée, sévère ou morbide.

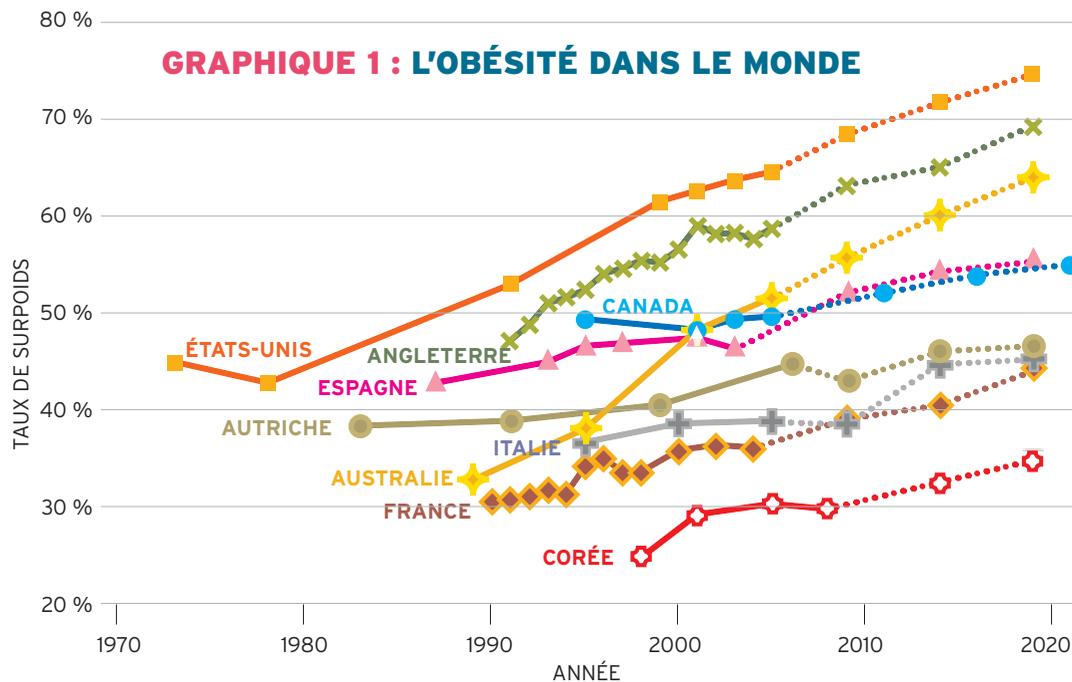
L'OMS et Santé Canada proposent cinq catégories d'IMC, auxquelles sont associées différents niveaux de risque. Sans surprise, plus élevé est le poids de la personne, plus élevé est le taux de risque. Les personnes dont l'IMC est supérieur à 30 seraient considérées comme obèses et feraient face à un niveau de risque « élevé ».

L'enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes en 2008 a indiqué que 26 % des Canadiens et 24 % des Canadiennes étaient obèses. D'ailleurs, l'enquête constate que les taux d'obésité augmentent avec l'âge, de 20 ans à 65 ans. Notons néanmoins qu'au Canada, la Colombie-Britannique et le Québec sont les provinces affichant le taux plus élevé d'habitants avec un poids normal ou santé, soit un IMC d'entre 18,5 et 24,9.

Conséquences sur la santé

L'obésité est liée à certaines maladies chroniques ou graves. De récentes études cliniques ont établi un lien important entre l'obésité et le diabète de type 2, l'asthme, certains types de cancer (du sein, colorectal, pancréas, du rein) et les maladies cardiovasculaires (AVC, hypertension,

GRAPHIQUE 1 : L'OBÉSITÉ DANS LE MONDE



Source : Organisation de coopération et de développement économiques

insuffisance cardiaque). Selon une étude publiée par la Société des actuaires en 2010, les personnes qui ont un IMC supérieur à 28 ont plus de chances de développer certaines maladies que ceux dont le ratio poids-hauteur serait moins élevé. L'excès pondéral représente également un risque de décès prématuré : 9,3 % des décès y étaient attribués en 2000 par rapport à 5 % en 1985, selon un article publié dans la *Revue canadienne de santé publique* en 2004.

Un lourd fardeau économique

L'obésité entraîne de multiples conséquences sur l'état de santé général de la population et a une incidence de plus en plus importante sur la mortalité et la morbidité des Canadiens. Elle est également associée à une comorbidité élevée de d'autres maladies, dont le diabète et les troubles psychologiques et

psychiatriques. Du point de vue économique, l'obésité génère d'importants coûts en matière de soins de santé. De plus, elle a des conséquences sur la productivité des personnes qui en sont atteintes et réduit leur accessibilité à l'emploi. Comme le montre le graphique 2, en 2008, l'obésité aurait coûté plus de 4,7 milliards de dollars au Canada, dont 2,6 milliards de dollars sont attribuables aux coûts indirects. Il s'agit d'une augmentation d'environ 20 % par rapport à l'an 2000.

Coûts de l'obésité

Les coûts de l'obésité peuvent être définis comme des coûts directs (soins médicaux, médicaments, soins hospitaliers, etc.) et des coûts indirects à cause de la perte de productivité (décès prématuré, absentéisme menant à une incapacité de courte ou de longue durée, etc.). Ainsi, selon les données de l'Institut canadien d'information sur la santé en 2011, les coûts économiques totaux de l'inactivité physique et de l'obésité représentent 2,6 % et 2,2 % de tous les coûts de santé au Canada. Ces statistiques contribuent à alimenter les craintes des employeurs quant à l'état de santé de leurs employés. La productivité et la stabilité d'emploi des personnes obèses risquent d'être inférieures à celles des personnes affichant un poids normal.

GRAPHIQUE 2 : COÛTS DE L'OBÉSITÉ



Source : Agence de la santé publique du Canada

L'obésité : un défi de taille



Qui plus est, ces chiffres mettent en évidence l'importance des efforts devant être déployés par les organismes publics et privés pour lutter contre l'épidémie d'inactivité physique et d'obésité. Il en découle que la prise en charge systématique de l'obésité devrait réduire de façon significative les coûts globaux en matière de santé. Selon une étude publiée par la Société des actuaires en 2010, le coût économique de l'obésité et du surpoids se chiffrait en 2009 à 300 milliards de dollars aux États-Unis et au Canada, dont 220 milliards attribués à l'obésité et 80 milliards au surpoids. Cette estimation prend en considération plusieurs facteurs de la perte économique, qui est due à plusieurs facteurs, dont le décès prématuré, l'incapacité ou l'invalidité, les dépenses médicales et la perte de productivité. Soulignons néanmoins que 90 % de ces coûts économiques correspondent à la perte économique annuelle aux États-Unis; au Canada, le coût annuel s'élèverait à 30 milliards de dollars. Or, le fait que le Canada n'atteigne pas le même niveau que notre voisin du sud n'excuse pas l'inaction.

Pas de solutions miracles

Observer et constater la gravité du phénomène n'est qu'un premier pas vers la sensibilisation et la prise de conscience. Selon l'Institut économique de Montréal, certaines mesures ont été prises par l'État, mais celles-ci sont plutôt coercitives comme les taxes, la réglementation et davantage d'implication dans la vie des gens. Les politiques de sensibilisation dans les écoles et dans les entreprises ont plutôt donné de bons résultats. C'est d'ailleurs là-dessus qu'il faut mettre l'accent, car les décisions quant à l'alimentation et aux habitudes de vie relèvent de chacun. Des incitatifs mis en place par l'État, le système de santé, les assureurs et les employeurs n'engendreront des résultats à long terme que si ceux-ci réussissent à convaincre l'individu à se prendre en main.

Les entreprises ont donc intérêt à se doter d'une politique de santé et de mieux-être au travail qui favorise les changements positifs et encourage l'activité physique des employés. Un autre élément important est le rôle éducatif du personnel médical. On sait que les

patients sont plus enclins à suivre les conseils d'un professionnel de la santé, basés sur l'identification des risques et sur la mise en place d'un plan mesurable (diète, perte de poids, exercices). Le rôle de l'employeur pourrait donc être de faciliter l'accès à ce genre de services par le biais du programme d'aide aux employés. La lutte contre l'obésité est certes un enjeu de société. Les entreprises ont néanmoins leur rôle à jouer pour s'attaquer à cette « épidémie du siècle », qui a de lourdes des conséquences sur la santé et la productivité du personnel. ▀

Marius Balan, B. Sc Act est
conseiller en régimes
d'assurance collective à
GIRACO Solutions
Financières Intégrées.



Rachid Mifdal, B.Sc Act,
consultant en gestion du
risque, a contribué à la
rédaction de cet article.



LA VISION DES DÉCIDEURS

25 ans



QUE PENSENT LES PROMOTEURS DE LEURS RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX AU QUÉBEC?

Joignez-vous à *Avantages* pour célébrer 25 ans d'excellence dans le secteur des caisses de retraite et de l'assurance collective au Québec.

- **Sondage exclusif auprès des cadres supérieurs et dirigeants d'entreprises** sur l'importance d'offrir un régime d'avantages sociaux aux employés québécois
- 25 profils d'éminents chefs de file et experts de l'industrie

Merci aux partenaires du 25^e anniversaire

**POUR PARTICIPER
AU NUMÉRO SPÉCIAL DU
25^e ANNIVERSAIRE EN DÉCEMBRE :**
KARINE HUARD
514 843-2133
KARINE.HUARD@RCI.ROGERS.COM

